



DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES DROITS D'INSCRIPTIONS



➤ Informations personnelles

Nom : Prénom : N° étudiant :
Formation : Motif de remboursement :

➤ Frais de scolarité réglés (à cocher)

(Le remboursement est total pour les boursiers, apprentis, pupilles de la Nation. En cas d'annulation, une retenue de 23 € s'applique)

178 € PASS, DFGSM, DFGSMa, DE Infirmier 1^{er} cycle

255 € DFASM, DFASMa, Master, DE Infirmier 2^{ème} cycle

565 € Orthophonie

346 € Orthoptie

1 379 € Psychomotricité

2902 € Extra Communautaire 1^{er} cycle

3 950 € Extra-Communautaire 2^{ème} cycle

Césure : Je demande une exonération du Diplôme National (à cocher)

Annulation d'inscription

➤ Coordonnées bancaires pour le remboursement

Nom du titulaire du compte :

Si le RIB n'est pas au nom de l'étudiant, joindre « [l'attestation de remboursement à un tiers](#) » disponible sur le site internet. Sans ce document, le remboursement ne pourra être traité.

Fait à

Signature de l'étudiant

Le

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de remboursement et des pièces à fournir (liste en page 2) et certifie l'exactitude des renseignements communiqués.



DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES DROITS D'INSCRIPTIONS



➤ Envoi de la demande

Veuillez envoyer ce formulaire par mail selon votre formation et votre site d'inscription

Médecine - campus ADV : med-inscriptions@umontpellier.fr

Médecine - campus Flahault : pharma-inscriptions@umontpellier.fr

Médecine - campus Nîmes : mednimes-inscriptions@umontpellier.fr

Maïeutique - site de Montpellier : med-maieutique@umontpellier.fr

Maïeutique - site de Nîmes : mednimes-maieutique-secretariat@umontpellier.fr

Paramédical : med-paramedical@umontpellier.fr

Masters : med-inscriptions@umontpellier.fr

➤ Pièces à fournir

- Ce **formulaire** (page 1), rempli et signé
- **R.I.B** (le logo de la banque doit absolument apparaître)
- [Attestation de remboursement à un tiers](#) (le cas échéant, disponible sur le site internet)
- **Justificatif de changement de situation** (Bourse CROUS (notification définitive) - Bourse du gouvernement Français - Bourse du Département - apprenti : attestation du CFA – pupille de la nation – Césure : Convention signée)
- La **quittance des droits universitaire**, téléchargeable depuis votre ENT à l'onglet « Mon dossier »

➤ Délai de traitement

- Les demandes de remboursement déposées pendant la période des inscriptions (juillet/août) seront traitées à partir du début des cours.
- Un délai maximum de 3 mois est à prévoir pour les paiements au comptant.
- Pour les paiements en 3 fois, le délai de traitement commence à partir du dernier paiement.

➤ Mentions légales – Protection des données personnelles (RGPD)

Les informations recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion des demandes de remboursement des droits d'inscription. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement et de portabilité de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question relative à la gestion de vos données personnelles, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données de l'Université de Montpellier à l'adresse suivante : dpo@umontpellier.fr. Vos données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire au traitement de votre demande et ne sont accessibles qu'aux services habilités de l'Université de Montpellier.